

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU MARDI 2 JUIN 2009 A FLANGEBOUCHE



COMPTE RENDU DE REUNION

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

QUOTAS

La Commission propose d'actualiser la répartition des quotas en fonction du produit de l'impôt intercommunal levé dans chaque commune, système actuellement en vigueur sur la base du produit calculé en 1999 .

Principe que la Commission propose de reconduire sur la base du produit de l'impôt intercommunal 2008 levé dans chaque commune :

Pourcentage de l'impôt intercommunal total = pourcentage du quota total

Le Conseil décide l'entrée en vigueur du nouveau calcul au 1^{er} Janvier 2010.

MUTUALISATION DES TEMPS DE DEPLACEMENT ET DE REPAS

La Commission propose la mutualisation des temps de déplacement et des repas pris à l'extérieur lorsque les équipes travaillent dans les communes les plus éloignées de Valdahon.

Conséquence :

- 1) les redevances horaires correspondraient à l'arrivée des équipes dans les communes, alors que jusqu'alors, les redevances horaires étaient calculées selon l'heure de départ des locaux du service technique.
- 2) Les coûts de transport et de repas seraient compris dans le montant des redevances applicables à l'ensemble des communes.

Le Conseil approuve la mutualisation

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZA ETALANS

➤ Rachat parcelle Optimal à Claude PRETRE

Claude Prêtre a adressé un courrier à la CCPPV pour l'informer de l'abandon du projet d'implantation de bureaux pour Maisons Optimal sur une parcelle de 9 886 m² sur la zone d'Etalans.

Le bureau propose de racheter la parcelle OPTIMAL dans les conditions décrites ci-dessous :
Conformément aux dispositions prévues dans l'acte de vente, rachat de la parcelle au prix de 4,5 € HT le m² viabilisé (prix de vente moins 10%) et au prix de 5 € HT le m² plateformé.
L'ensemble des autres frais sera à la charge de l'entreprise. (permis de construire, TLE, taxe de redevance archéologique, frais d'acte de vente...)

Proposition acceptée par le Conseil

➤ Nouveau marché de plateformage

Nous arrivons au montant maximum prévu dans le marché conclu entre la CCPPV et l'entreprise Bonnefoy. (1 200 000 euros TTC)

Il convient de passer un nouveau marché pour réaliser les travaux de plateforme des parcelles suivantes : CICAR, PEYRAFORT et parcelles non encore vendues, et projet OGIMAT sur l'extension.

Le Bureau demande l'autorisation de lancer et de réaliser un nouveau marché de travaux à bon de commande pour l'objet suivant :

- Travaux de plateformage des parcelles de la zone d'Etalans
- Travaux de viabilité sur l'extension, notamment en vue d'aménager la parcelle Ogimat

Le Conseil décide de lancer l'appel d'offres

COPROPRIETE LAPOIRE ETALANS

La commune d'Etalans souhaite devenir propriétaire d'une partie du terrain collectif sur lequel est installé le bâtiment multicommerces. Actuellement ce terrain appartient à 3 copropriétaires : Commune d'Etalans, Bernard Lapoire et de la CCPPV.

La commune souhaite devenir propriétaire de la parcelle AK48 de 5 ares neuf centiares. La procédure est la suivante : il faut détacher la parcelle concernée des parties communes afin que les copropriétaires puissent la céder à la communes, selon un prix qui reste à déterminer.

Aussi, le Bureau propose :

- D'autoriser le détachement de la parcelle AK48 des parties communes de la copropriété
- D'autoriser le rachat de cette parcelle par la commune d'Etalans à la copropriété

Le Conseil approuve la proposition

DEMANDE D'ACHAT DU BATIMENT LOUE A MASTERPLAST

La société Masterplast envisage d'acheter à la CCPPV le bâtiment qu'elle loue actuellement à la communauté de communes sur la ZA des Banardes à Valdahon.

Dans l'hypothèse où la vente du bâtiment était accomplie le 31 mai 2009, la Communauté de communes, conformément aux conditions du bail en cours, estime le prix de vente du bâtiment à : **624 988.94 euros TTC.**

Le Bureau demande d'autoriser la vente du bâtiment conformément aux dispositions prévues dans le bail de location.

Le Conseil est favorable à la vente du bâtiment, à l'initiative de la Sté Masterplast(à confirmer)

BILAN FORUM EMPLOI 15 MAI 2009

Le Forum de l'emploi organisé le 15 mai après-midi par le Pays des Portes du Haut-Doubs a bénéficié d'un vif succès. En effet, près de **180 personnes** ont visité le forum.

L'objectif de la manifestation était de **créer une rencontre directe** entre les employeurs ayant des emplois à pourvoir et des personnes motivées à la recherche d'un emploi.

Ce 1^{er} objectif semble atteint au vu de la fréquentation du forum et du nombre d'employeurs qui se sont mobilisés:

- des entreprises industrielles et agroalimentaires : Drezet R et H de Flangebouche, SAS Jean Louis Amiotte d'Avoudrey, Masterplast de Valdahon
- une entreprise du bâtiment qui va prochainement s'installer sur la zone d'activités d'Etalans « La Croix de Pierre » : SAS Perrin
- une banque : Crédit Agricole de Franche-Comté
- deux agences immobilières : Century 21 et groupe Lavallière immobilier
- un garage automobile : garage Bouchard de Vercel
- plusieurs employeurs du secteur des services à la personne : Association Familles Rurales, ADMR/ADS, CAS d'Etalans ; MFR Roche du trésor)

12 employeurs étaient présents à la manifestation au côté de Pôle Emploi ainsi que 2 agences d'intérim.

Les nouveautés 2009, l'espace dédié à la création/reprise d'entreprises et à l'accompagnement des porteurs de projet ainsi que les ateliers de préparation des CV et des entretiens proposés avant et durant la manifestation, ont rencontré une forte fréquentation.

TOURISME

*** PER CONSOLATION**

La consultation pour les travaux d'aménagement extérieurs de Consolation a été lancée mi-avril. L'ouverture des plis a été effectuée mi-mai et les négociations avec les entreprises sont encore en cours. C'est pourquoi, les résultats de l'analyse des offres seront communiqués lors de l'Assemblée Plénière.

*** Présentation du premier guide d'accueil touristique du Pays des Portes du Haut-Doubs**

Suite à la décision de recruter une stagiaire en tourisme, Melle Anne-Charlotte VIVOT, la Commission Tourisme a souhaité lui confier la réalisation d'un guide d'accueil touristique sur le Pays des Portes du Haut-Doubs pour l'été 2009. Parallèlement à la récolte de données qu'Anne-Charlotte a effectué, une consultation avait été lancée afin d'engager un graphiste pour nous aider dans la conception de ce document. Il s'agit de Monsieur Franck BAS de Flangebouche.

Ce guide permettra d'informer les touristes sur les atouts du Pays et contribuera à prolonger la durée de séjour de ces derniers. De format A5, il s'établira sur une trentaine de pages réparties en 3 grands items : Découvrir (sites touristiques, produits du terroir, activités de plein-air, ...), se restaurer et se loger. Edités à 20 000 exemplaires, le guide sera diffusé à l'échelle du territoire du Pays des Portes du Haut-Doubs, dans les lieux d'accueil au public : hébergements, restaurateurs, Sites touristiques, mairies, commerçants, gares ... Il sera également proposé aux offices de tourisme proches : Besançon, Pontarlier, Baume-les-Dames, Ornans, Morteau, ...

Pour information, le coût de réalisation de ce document est estimé à 11 586 € HT. Une subvention de 30 % a été demandée au Conseil Général.

*** Création d'un poste saisonnier pour Anne-Charlotte VIVOT**

Anne-Charlotte VIVOT donnant entière satisfaction dans le cadre de son stage au sein de la Communauté de Communes, il nous a semblé intéressant de l'embaucher en contrat saisonnier cet été pour travailler sur les sentiers de randonnée. En effet, le territoire compte 37 sentiers de randonnées pédestres qui méritent de faire l'objet d'un diagnostic complet. Elle travaillera donc à cet état des lieux durant les mois de juillet et août .

Accord du Conseil

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Pour rappel, la Commission Vie Associative et Culturelle dispose chaque année d'une enveloppe permettant de subventionner des associations au titre de leurs manifestations. Cette année, elle est de 5 000 €. Un certain nombre de critères doit toutefois être pris en compte dans le choix d'attribution. Ainsi, il doit s'agir de manifestations et d'évènements culturels, citoyens ou festifs mis en place à l'échelle du territoire intercommunal et répondant aux trois critères suivants, sachant que ces critères ne sont pas cumulatifs :

- se dérouler sur plusieurs communes ou avoir un caractère itinérant
- impliquer au minimum 2 associations ou deux acteurs locaux dans le cadre d'un partenariat
- avoir un caractère innovant.

Face aux difficultés rencontrées en 2008 (nombre de dossiers peu importants, communication sur l'enveloppe disponible uniquement en commission...), la Commission a souhaité revoir la procédure. Ainsi, deux dates de dépôt de dossier ont été déterminées :

- Au plus tard le 15 avril 2009 pour les manifestations effectuées entre le 1^{er} janvier 2009 et le 30 septembre 2009,
- Au plus tard le 31 août 2009 pour les manifestations se déroulant entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 janvier 2010.

La communication sur cette procédure a été effectuée par le biais de l'ensemble des communes, du Com'info et du site Internet du Pays. Ainsi, 9 dossiers ont été déposés pour cette première vague. Les porteurs de projet ont tous été entendus par la commission vie associative et culturelle qui s'est réunie le 4 mai dernier pour délibérer. Elle propose ainsi d'allouer pour ce premier dépôt 3 000 € de subventions aux associations suivantes :

**** Association Sportive d'Avoudrey : organisation d'un Bike And Run le dimanche 5 juillet 2009.***

Principe : Epreuve sportive qui consiste à réaliser une course par équipe de 2 personnes à l'aide d'un seul VTT. Parcours de 13 et 22 km. Animation sportive et familiale favorisant la découverte du territoire et les partenariats associatifs puisque les comités des fêtes de Flangebouche et Passonfontaine sont partie prenante de l'organisation.

Subvention allouée : 400 € pour un budget d'action de 3 180 €

**** RCP Plateau 25 et Mélibée : organisation des Celtovalies, le 27 juin 2009***

Principe : tournoi de rugby destiné aux classes de primaires de la CCPPV. 20 équipes mixtes de niveaux CE1-CE2 et CM1-CM2 se rencontreront. Chaque équipe devra effectuer un cycle d'initiation au rugby avant le tournoi afin d'acquérir les règles de base et se verra remettre le nom d'un pays. Elle pourra ainsi étudier les coutumes de ce dernier et préparer un drapeau. Une médaille est donnée à chaque enfant à l'issue de l'après-midi et toutes les écoles participantes recevront un jeu de maillots et un ballon.

Subvention allouée : 1 300 € pour un budget d'action de 6 000 €

**** Comité des Fêtes de Landresse/Ouvans : Eco-festival de la Guerre du Son, week-end du 18-19 juillet***

Principe : limiter l'impact de la manifestation sur l'environnement en réduisant les gaspillages et les pollutions diverses.

Actions :

- mise en place d'un service de co-voiturage spécial festival sur le site www.123.envoiture.com
- Tri des déchets : multiplication du nombre de poubelles sur le site, remise de sacs poubelle aux campeurs, réflexion sur la mise en place de gobelets consignés

- Présence de l'association Mountain Riders dont le but est l'information et la sensibilisation au respect de l'environnement dans les stations de sports d'hiver en Rhône-Alpes
- Flyers en papier recyclé

Subvention allouée : 1 300 € pour un budget d'action (partie Eco-Festival) de 6 000 €

Les 5 autres dossiers qui n'ont pas fait l'objet de financement ont été rejetés pour plusieurs raisons :

- manifestations d'intérêt trop local
- associations dont le siège était hors territoire
- projets pas assez mûrs ou trop portés par la commune.

Pour information, la Commission travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux critères d'attribution de subventions aux manifestations qui seront proposés au Conseil de Communauté de l'automne.

Propositions votées par le Conseil

ENVIRONNEMENT-DECHETS

Il convient d'autoriser le Président à demander des subventions pour l'étude obligatoire de faisabilité à conduire en vue de la mise en place éventuelle de la redevance incitative du service des déchets.

Accord du Conseil.

EOLIENNES

Plusieurs projets sont envisagés sur le territoire . Selon les informations disponibles à ce jour, il serait opportun qu'une étude soit conduite sur l'ensemble du territoire pour obtenir tout ou partie des autorisations nécessaires et qu'en conséquence, la Communauté de Communes soit dotée de la compétence idoine.

Une réunion d'information sera organisée en présence des Services de l'ADEME, service instructeur de l'Etat en la matière, seule structure permettant d'obtenir des informations objectives sur ces équipements.

QUESTIONS DIVERSES

ADSL

Lors du Conseil Communautaire de décembre 2008, avait été évoqué le problème de desserte haut-débit que rencontraient certains foyers du territoire et qui ne figuraient pas dans le marché que nous avons contracté avec la société R'LAN qui s'occupe actuellement de déployer le réseau sur les

communes de Bremondans, Magny-Châtelard, Flangebouche, Laviron, La Sommette, Plaimbois-Vennes et Villers-Chief.

Une possibilité de connexion satellite peut être envisagée. En effet, la technologie ayant encore avancé, il est désormais possible pour chaque foyer du territoire de bénéficier d'Internet par l'intermédiaire du satellite avec un Pack Internet, parabole incluse pour 35 € par mois environ.

Afin de procéder au recensement des foyers potentiellement concernés, le Conseil de Communauté décide de lancer un appel à candidatures par :

- une affiche déposée dans chaque mairie
- le site Internet des communes
- le site Internet du Pays
- le Bulletin intercommunal Com'Info

Vu, Bernard CANTENEUR, pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégués, à Mr Georges GRUILLOT, Président d'honneur, et à Mr le Président de la Communauté de Communes des 1ers Sapins.